

# 2 juillet 2015 à Nantes

## Les transports régionaux en question(s) ???

Le critère financier, au centre des discussions, ne saurait être le seul argument pour nous dire comment les plus démunis devraient se passer de transports efficaces face à une élite sans cesse en mouvement, qui voyage bien souvent sur les deniers publics ou d'entreprises.

> Les différentes réformes ne règlent pas les problématiques des déplacements du quotidien, au contraire elles les aggravent.

La réforme ferroviaire actée dans la loi du 4 aout 2014 répond essentiellement à des objectifs d'ouverture à la concurrence et de « sous traitance » de services à

des entreprises privées.

3 EPIC au lieu de 2 confirment la vente à la découpe de la SNCF (mobilités, réseaux, et tête) dont des services entiers deviennent de plus en plus privés ou privatisables. Exemple les travaux entre Ste Pazanne. St Gilles et Pornic. Les travaux ont intégralement été sous-traités au privé (localement!).

Résultat : la mise en malfaçons constatées!

service prévue début juillet pourrait être reportée.....à cause de

Le lien avec les 900 emplois de cheminots au statut supprimés sur la Région SNCF des Pays de la Loire depuis 10 ans est évident.

Le conseil régional Pays de la Loire, quant à lui, réduit le budget pour le transport régional voyageurs de 3 millions d'€ en

TABLE-RONDE 2:

proximité par exemple)

Président de Fer de France

Pays de la Loire

France

L'INNOVATION : UN LEVIER NÉCESSAIRE AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE

Leviers d'innovation technologique (ERTMS,

fonctionnement / exploitation (opérateurs de

• Jacques Rapoport, Président de SNCF Réseau

• Ana Giros, Directrice Générale d'Alstom Transport

• Nicolas Jachiet, Président Directeur Général d'Egis,

• Gilles Bontemps, Vice-Président de la Région des

• Jean Bergé, Président de Bombardier Transport

infrastructures, etc.) et d'innovation en termes de

maintenance des trains, maintenance des

Les intervenants envisagés (entre autres)

Nombre de voyageurs	2013	2012	%
Lignes ferroviaires TER (SNCF)	15 348 163	15 792 982	- 2,8 %
Lignes routières TER (SNCF)	106 967	114 590	- 6,7 %
Autres lignes routières	502 229	508 807	- 1,3 %
Ensemble	15 957 360	16 416 379	- 2,8 %
Source : Région Pays de la Loire			

2014 et 2015, entre autre parce qu'il ne perçoit plus la taxe professionnelle mais aussi par manque de transparence du prestataire historique, la SNCF.

La SNCF qui annonce timidement la suppression de 500 trains du quotidien pour l'été 2015 par manque d'agents de conduite.

Là aussi, le service déjà dégradé pourrait connaître une nouvelle coupe sombre

très rapidement avec la réduction ou la disparition des contrôleurs dans les TER et la disparition des agents assurant le départ des trains en gare, au plus grand mépris de la sécurité des personnes et des circulations.



### Les actions unitaires des

cheminots en Pays de la Loire portent sur cette problématique.

Rendez-vous devant le Conseil Régional Pays de la Loire le 2 juillet 2015 entre 13h et 15h.

Jacques Auxiette, président du Conseil Régional Pays de la Loire, Président de la Commission Transport de l'ARF et **Philippe Duron**, Président de l'AFITF, Député du Calvados, en qualité de Grand témoin, accueillent le colloque « innovations, connexions et inter connexions : l'avenir des transports régionaux » organisé au Conseil

Régional à Nantes le 2 juillet par l'ARF, les associations Transport Public et Mobilicités. Ce rendezvous économique, social et politique ne doit pas rester entre décideurs politiques et patrons de grandes entreprises ayant de lourds intérêts dans le secteur des transports.

La CGT s'inscrit dans le débat avec les usagers, la population et les salariés pour porter des propositions basées sur une vraie réponse aux besoins de transports, qu'ils soient du quotidien ou bien ponctuels.

Les usagers et les salariés des transports seront présents le 2 juillet à Nantes pour faire entendre la voix du service public.

Les transports routiers de voyageurs connaissent eux aussi une montée en charge de la sous traitance surtout à l'occasion de nouvelles dessertes, mais il y a danger pour les transports urbains.

En effet, la réduction des budgets des collectivités a, et aura mécaniquement, un impact sur les moyens consacrés au transport. Les villes et les communautés urbaines ajusteront, soit en réduisant l'offre, soit en réduisant la masse salariale quand il ne s'agit pas des 2.

Le colloque pose maintenant la question de la place de chacun dans les transports de demain :

#### TABLE-RONDE 1:

QUELLES MOBILITÉS POUR L'URBANISME DE DEMAIN? Quelle place pour les transports collectifs? Comment mieux coordonner les politiques de mobilité et d'urbanisme Les intervenants envisagés (entre autres)

- Jean-Yves Petit, Vice-Président Transport de la Région PACA.
- Bertrand Affile, Vice-Président Transport de l'Agglomération de Nantes.

## **AUTORITÉS ORGANISATRICES DE TRANSPORTS ET OPÉRATEURS : QUI FAIT QUOI ?**

#### La CGT propose d'y répondre ensemble.

Les évolutions des trafics ferroviaires locaux et régionaux depuis une quinzaine d'année, malgré un désengagement conséquent de l'Etat et une participation budgétaire importante du conseil régional Pays de la Loire, démontrent l'efficacité du service avec les cheminots de la SNCF.

Les réseaux de transport public des 8 collectivités urbaines de la région de plus de 50 000 habitants (Nantes, Angers, Le Mans, St Nazaire, Laval, Cholet, La Roche sur Yon et Saumur) ont enregistré 219 millions de voyages en 2014.

Cette fréquentation, supérieure de 4,1% à celle de l'année précédente, s'inscrit dans le prolongement des hausses de 2013 (+4,5%), 2012 (+4,5%), et 2011 (+4,2%).

En 2014, 7 des 8 réseaux ont battu leur record de fréquentation. (Source DREAL)

La progression importante des déplacements avec les transports urbains de la région démontre là aussi la pertinence et l'efficacité des entreprises employant des personnels à statut.

Ce ne sont pas les conditions sociales des salariés et la qualité des services qu'il faut réduire.

Au contraire, il faut trouver les ressources suffisantes : taxer les produits financiers, maintenir, élargir et faire progresser le versement transport financé par les entreprises.

Le service public est efficace quand l'argent public sert uniquement à l'organisation des transports publics, sans surenchère, mais avec le souci de garantir la sécurité des personnes et l'équité de traitement, quel que soit le mode.

## Il faut un débat public, sur les questions de transports, national et régional.

La CGT partage les propos du Président du Conseil Régional des Pays de la Loire quand il exprime le souhait d'organiser un débat au parlement sur les questions du ferroviaire, alors que le gouvernement en place déroule un tapis rouge au bus Macron d'un

côté tout en supprimant des liaisons ferroviaires utiles à l'aménagement du territoire de l'autre. (Caen Le Mans Tours et Nantes Quimper pour les Pays de la Loire)

Ne faudrait-il pas que ce débat ait lieu aussi avec les élus régionaux à la veille de la négociation d'une nouvelle convention TER en Pays de la Loire au 1 janvier 2017 ?

Ne faudrait-il pas que ce débat ait lieu toujours en région alors que les Conseils Régionaux deviennent « chefs de file » de l'intermodalité, trains et bus autres que transports urbains dès 2016 ?

Une des clés pour résoudre les problématiques du transport consiste à fixer les règles du financement.

Les infrastructures de transport sont financées par les deniers publics (routes et voies ferrées). Leur entretien et développement s'inscrit dans des schémas à moyen ou long termes. Les bénéficiaires du transport, entre autre les entreprises et les commerces, doivent contribuer au financement des budgets d'exploitation des transports à travers le Versement Transport (VT), source que le 1<sup>er</sup> ministre veut réduire.

La CGT dénonce ce nouvel écart du gouvernement à la veille du rendez-vous COP 21 (enjeux climatiques) organisé en France à la fin de l'année 2015.

TABLE-RONDE 3:

AUTORITÉS ORGANISATRICES DE TRANSPORTS ET OPÉRATEURS : QUI FAIT QUOI ?

Le contour des territoires et des compétences change, une clarification des rôles s'impose. Les intervenants envisagés

- Jacques Auxiette, Président de la Région des Pays de la Loire, Président de la Commission Transport de l'ARF
- Elisabeth Borne, PDG de la RATP
- Jean-Marc Janaillac, PDG de Transdev
- Sophie Mougard, Directrice Générale du STIF
- Guillaume Pepy, Président de SNCF Mobilités
- Dominique Bussereau, Président du Département de Charente-Maritime
- Un représentant d'une Autorité Organisatrice des Transports non française

Venez donner votre avis le 2 juillet à 13h00 devant le Conseil Régional à Nantes.

Manifestez à l'appel de la CGT, le comité régional Pays de la Loire, l'Union Départementale 44 et le secteur cheminots Pays de la Loire.